

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA06-0324

Valable 5 ans à compter du 08 septembre 2006

- Matériau présenté par** : CONTINENTAL GRAPHIX Ltd
Rigistrasse 8
6342 BAAR
SUISSE
- Marque commerciale** : PANORAMA
- Description sommaire** : Film 100 % polychlorure de vinyle monomérique micro
perforé adhésivé sur support verre simple.
Masse surfacique totale mesurée : environ 160 g/m².
Epaisseur totale mesurée : environ 145 µm.
Coloris testé : blanc (face apparente) et noir (face avec
adhésif).
- Nature de l'essai** : Essai par rayonnement

Classement :

M1 valable sur support verre simple

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée à priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA06-0324 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

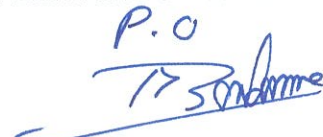
Champs-sur-Marne, le 08 septembre 2006

Le Technicien responsable de l'essai



David BETTOIA

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu



Bruce LE MADEC

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.